

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : laferrierev-cssdc-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/092266c4cdadffb453a65732>

Date d'obtention : 2024-11-15 20:32:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto, c'est que mon rôle comme intervenante d'école est de dresser rapidement un portrait de la situation. En utilisant la trousse d'intervention lors de la démarche, je vais être en mesure d'agir rapidement et efficacement en transmettant l'information à la police qui prendra en charge la suite de l'intervention.

La formation Sexto m'a permis d'être outillé. La trousse d'intervention nous permet aussi d'intervenir tout en suivant un protocole clair.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

En ayant suivi la formation, je vais être en mesure d'intervenir de façon officielle et légale en respectant la démarche à suivre comme par exemple utiliser la trousse d'intervention. Je vais être plus à l'aise et plus en confiance lors de l'intervention. Je vais pouvoir apporter un meilleur support à l'élève et à la famille.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Un mot dit par un partenaire de la formation m'a particulièrement interpellé . “Bienveillance” Je suis certaine que le lien de confiance , l'empathie et la gentillesse est primordial et efficace entre l'intervenant, la victime et j'ajouterais aussi la famille. C'est pourquoi , je vais faire particulièrement attention au moment d'intervenir.